

**Programme : Appui à la Gestion Intégrée des
Ressources en Eau dans le contexte des
changements climatiques (AGIR-Eau)**

*Projet : Capacitation des acteurs pour une meilleure gestion des
ressources en eau dans un contexte de changement climatique
Phase II*

**DOCUMENT D'APPEL A PROPOSITION D'IDÉES DE
PROJET D'INITIATIVES LOCALES DE GESTION
INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU**

Date de début : 18/03/2025
Date de fin : 30/03/2025

Secrétariat Exécutif PNE-Bénin

Mars 2025

Table des matières

Table des matières

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
2. OBJECTIFS DE L'APPEL A PROPOSITIONS D'IDEES DE PROJET	4
3. CONDITIONS DE PARTICIPATION	4
3.1. Critères d'éligibilité et bénéficiaires	5
3.1.1. Éligibilité du soumissionnaire.....	5
3.1.2. Éligibilité des propositions de projets	5
3.2. Soumission d'une proposition.....	5
3.3. Processus d'évaluation des propositions sélectionnées	6
4. AVANTAGES POUR LES PROPOSITIONS RETENUES.....	7
ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE SOUMISSION D'IDEE DE PROJET	8

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Bénin, à l'instar des autres pays de l'Afrique subsaharienne, est confronté à la variabilité et aux changements du climat. Plusieurs secteurs d'activités sont d'ores et déjà affectés par le changement climatique et il y a aujourd'hui une nécessité urgente de coordonner les actions d'adaptation et de renforcement de la résilience tant des communautés locales que de leurs moyens d'existence à travers une approche cohérente.

La situation globale peut être améliorée de façon pérenne par l'appui à l'établissement de normes et standards de gestion des ressources naturelles, et notamment par la mise en place de mesures de gestion intégrée résilientes au climat. A ce titre, l'engagement des populations et autorités locales concernées dans le domaine de la gestion des ressources en eau, tout comme l'acquisition du savoir-faire technique et de savoir-être par les principaux acteurs sont indispensables pour assurer une meilleure gestion des ressources en eau dans le contexte des changements climatiques.

La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), l'approche principale de gestion de l'eau au Bénin est opérationnalisée, notamment à travers le Plan d'Actions National de GIRE (PANGIRE). Ce plan d'actions prévoit à travers l'objectif N°3 de i) rendre opérationnel le cadre de gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins hydrographiques et promouvoir la valorisation de l'eau ; ii) renforcer les capacités des acteurs et de mettre en œuvre des initiatives de démonstration de la GIRE prenant en compte les questions liées à la mobilisation et la valorisation de l'eau.

C'est ainsi que le programme AGIR- Eau, fruit de la Coopération bénino- allemande à travers la GIZ, s'inscrit dans la démarche de contribuer à relever ces principaux défis dans le secteur de l'eau au Bénin. L'objectif global du programme est « La gestion intégrée des ressources en eau dans le contexte du changement climatique est améliorée ». Le programme est structuré en quatre (4) champs d'actions à savoir : Politique et Stratégie, GIRE, Gestion des eaux usées et GIRE SAP. Le PNE- Bénin appuie ledit programme à travers la mise en œuvre du projet de « **Capacitation des acteurs pour une meilleure gestion des ressources en eau dans un contexte de changement climatique** ». Ce projet connaît une extension dont les actions sont structurées autour de trois (03) principaux thèmes :

Thème 1 : Bonne gouvernance et Gestion intégrée des ressources en eau ;

Thème 2 : Renforcement des capacités des OSC membres de la Plateforme des OSC du Bassin du Mono ;

Thème 3 : Développement des initiatives locales de gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins du Mono, du Niger et de la Volta.

Pour une meilleure gestion des ressources en eau avec la prise en compte des spécificités de toutes les couches sociales face aux effets des changements climatiques, il importe d'impliquer tous les acteurs institutionnels à tous les niveaux dans l'élaboration des plans locaux de gestion de l'eau et la mobilisation de ressources pour résoudre les problèmes GIRE au niveau local. Les plans de développement communaux et/ou locaux comportent très peu de projets de gestion des ressources en eau et les principaux organes locaux de gestion de l'eau existant peinent également à mobiliser des

ressources pour la mise en œuvre de mesures GIRE locales. Ainsi, dans le cadre du développement du thème 3 de la présente phase du projet, trois étapes clés sont envisagées.

Il s'agit en un premier temps, de sélectionner une liste d'initiatives locales de gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins hydrographiques du Mono, de la Pendjari et de la Mékrou. Ces initiatives locales seront portées par les communes, les Organisations de la société civile (OSC) ou des Start up et devront intégrer l'accompagnement des organes locaux de gestion de l'Eau tels que les comités Locaux de l'Eau (CLE).

En un deuxième temps, un appui technique sera donné aux communes, Organisations de la société civile (OSC) ou des start up dont les initiatives seront retenues par un comité ad'hoc en charge de la sélection des idées de projets à fort potentiel d'impact. Cet appui permettra de disposer de documents de projets bancables qui pourront être soumis à des mécanismes ou organismes de financement pour la réalisation desdites initiatives. Par ailleurs, une synergie d'action sera développée avec le Réseau d'information d'échanges et d'appui aux acteurs du secteur Eau, Hygiène, Assainissement et GIRE (REAGIRE) afin de pouvoir d'une part renforcer les capacités des porteurs de projets sélectionnés et appuyer la facilitation de leur mise en relation avec des organismes de financement.

Au terme du processus, le PNE Bénin accompagnera la mise en relation des projets élaborés avec les principaux mécanismes de financement disponibles.

Dans ce cadre, il est prévu de lancer un appel à propositions d'idées de projets, destiné aux communes, aux Organisations de la société civile (OSC) et aux start up.

Les présents termes de références sont élaborés pour préciser les objectifs de l'appel à propositions, les conditions de participation et les avantages pour les propositions retenues.

2. OBJECTIFS DE L'APPEL A PROPOSITIONS D'IDEES DE PROJET

L'objectif est de promouvoir une contribution forte des communes, des ONG et des start up à une meilleure Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au niveau local.

Cet appel à propositions d'idées de projets ambitionne de susciter les motivations et les engagements de l'ensemble des parties prenantes (communes, et aux Organisations de la société civile) de la GIRE au Bénin et ce à travers la soumission de propositions de projets, sous forme d'idée de projet conformément au canevas proposé et annexé à cet appel à propositions de projets (Annexe 1).

Toutes les propositions reçues et dans les délais fixés seront examinées par un comité ad'hoc mis en place à cet effet.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les projets soumis dans le cadre de ce présent appel à propositions d'idées de projets doivent s'inscrire dans la dynamique et la volonté du Bénin d'opérationnaliser la GIRE à travers le Plan d'Actions National de GIRE (PANGIRE) dont la phase 3 couvre la période 2023-2025 (https://www.pseau.org/outils/ouvrages/pangire_2023_2025_document_d_operationnalisation_de_la_phase_3_2023.pdf). Notamment l'objectif 3 de ce plan vise de i) rendre opérationnel le cadre de gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins hydrographiques et promouvoir la valorisation de l'eau

; et de ii) renforcer les capacités des acteurs et de mettre en œuvre des initiatives de démonstration de la GIRE prenant en compte les questions liées à la mobilisation et la valorisation de l'eau.

3.1. Critères d'éligibilité et bénéficiaires

Des entités variées peuvent être éligibles, notamment les communes des bassins hydrographiques du Mono, de la Pendjari et de la Mékrou, les organisations de la société civiles et les start up exerçant dans le secteur de l'eau, de l'Agriculture, de L'environnement, etc.

Le PNE Bénin procédera à un examen de toutes les propositions d'idées de projets selon le canevas en annexe, soumises dans les délais fixés, sur la base des critères d'éligibilité ci-dessous. Pour être recevable, la proposition de projet soumise doit satisfaire à l'ensemble des critères d'éligibilité concernant à la fois le soumissionnaire et le projet, de manière indissociable.

3.1.1. Éligibilité du soumissionnaire.

Les soumissionnaires et futurs porteurs de projets doivent répondre aux critères suivants :

- Le soumissionnaire ou le chef de file désigné dans le cadre d'une soumission par un groupement ou un consortium solidaire, doit être une entité légalement enregistrée selon les lois et règlements du Bénin et autorisée à mener toutes ses activités en rapport avec l'objectif du projet proposé. Le soumissionnaire ou le chef de file (dans le cadre d'un groupement) peut être une organisation de la société civile, une commune ou une association de communes.
- Le soumissionnaire ou le chef de file doit démontrer une capacité en matière de développement, de contribution propre, d'exécution ou de gestion de projets similaires.

3.1.2. Eligibilité des propositions de projets

Les propositions doivent démontrer leur alignement aux documents de stratégies et politiques nationales en matière de l'Eau et des changements climatiques et leur cohérence avec le Plan d'Actions National de GIRE (PANGIRE) (documents consultables dans le site web du PNE à l'adresse : www.gwppnebenin.org

3.2. Soumission d'une proposition

Le dossier de soumission au présent appel à propositions de projets climat doit comporter les documents suivants

:

1. Une lettre de motivation adressée au Secrétaire exécutif du PNE exprimant l'intérêt du soumissionnaire à participer au présent appel à propositions d'idées de projets ;
2. le formulaire de soumission de projets dûment renseigné (Annexe 1) ;
3. Fournir les documents justificatifs relatifs aux conditions d'éligibilité citées dans le tableau ci-dessous.

Le dossier de candidature composé des documents susmentionnés et portant la mention en objet ; « APPEL A PROPOSITION D'IDEES DE PROJET D'INITIATIVES LOCALES DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU » doit être soumis à l'adresse e-mail suivante : pne.benin@gmail.com

Le délai de soumission est fixé au **lundi 31 mars 2021 à 17 heures.**

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur les termes de référence de l'appel à projets à l'adresse e-mail susmentionnée.

3.3. Processus d'évaluation des propositions sélectionnées

Toutes les soumissions seront examinées par un comité ad'hoc conformément aux critères ci-après:

1. Pour le soumissionnaire : Deux critères sont considérés éliminatoires
 - Statut juridique ;
 - Implantation au Bénin.
2. Pour la nature du projet :
 - Répond aux priorités nationales en matière d'opérationnalisation de la GIRE, de changement climatique et de développement durable ;
 - Caractère innovant de l'initiative
 - durabilité

Ces différents critères relatifs au projet seront évalués selon la grille multicritère détaillée ci-dessous.

Tableau - Conditions à remplir par les organismes éligibles porteurs de projets

N°	CONDITIONS	CONTENU
1	Existence juridique et physique de l'organisme (Pour les ONG)	-Avoir un statut légal à la date de dépôt du dossier, acte d'immatriculation ou d'enregistrement au Journal Officiel, etc. Avoir un siège avec des outils de travail adéquats et un minimum de personnel en place. Le siège social ou la représentation ou la direction doit être implanté au Bénin
2	Justificatif d'activité en cours (Pour les ONG)	-Ne pas être en cessation d'activité ou en liquidation judiciaire (les documents appropriés qui le prouvent)
3	Expérience opérationnelle et de gestion de projets dans les secteurs de l'eau, de l'Agriculture, l'environnement et du climat (Pour tous les soumissionnaires)	-Les documents appropriés justifiant les expériences de l'organisme en matière de conduite de développement, et/ou de gestion et/ou de mise en œuvre de projets significatifs et/ou similaires
4	Potentiel d'impact pour une meilleure opérationnalisation de la GIRE au Bénin (Pour tous les soumissionnaires)	Capacité à une promotion de la mobilisation et/ou de la valorisation des ressources en eau, Capacité à améliorer le fonctionnement du cadre institutionnel GIRE notamment au niveau local
5	Durabilité	Caractère de durabilité de l'initiative répondant aux dimensions Financière, Institutionnelle, Economique, Technique et Sociale (FIETS)

6	Innovation et démonstration (Pour tous les soumissionnaires)	Caractère nouveau de l'initiative et potentiel de démonstration d'approches ou d'outils nouveaux
7	Zone d'intervention	Bassins hydrographiques du Mono, de la Pendjari et de la Mékrou

Les résultats de l'évaluation ainsi que la liste des soumissionnaires retenus seront communiqués par courrier électronique aux concernés.

4. AVANTAGES POUR LES PROPOSITIONS RETENUES

Les 6 projets qui seront retenus pourront bénéficier de plusieurs appuis, notamment :

- une formation du cadre en charge de l'élaboration du projet dans l'organisme ;
- un coaching pour la maturation du projet et sa finalisation en vue d'une soumission à un guichet de financement ;
- une mise en relation avec des mécanismes de financements.

Le Secrétaire Exécutif



ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE SOUMISSION D'IDEE DE PROJET

FORMULAIRE DE PROPOSITION D'INITIATIVES LOCALES DE GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU AU NIVEAU DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES DU MONO, DE LA PENDJARI ET DE LA MEKROU

1. Titre du projet	
2. Nom et adresse de l'organisation porteur du projet	
3. Statut juridique et institutionnel de l'organisation porteur du projet	
4 Noms et adresses du cadre responsable de la rédaction du projet au sein de l'organisation	
5. Agence d'exécution (Si différente du porteur de projet)	
6. Zone intervention du projet	
7. Objectif General	
8. Objectifs spécifiques	

9. Résultats attendus	
10. Activités prévues	
11. Bénéficiaires directs et indirects	
12. Impacts attendus	
13. Analyse de durabilité	